

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA
RÉSOLUTION CA18 20 0275**

AVIS PUBLIC est donné par les présentes que le conseil d'arrondissement de LaSalle a adopté le 4 juin 2018, la résolution suivante :

CA18 20 0275 Résolution visant à autoriser l'occupation de l'ensemble du bâtiment situé aux 7642 et 7644, rue Centrale à des fins d'habitation de type « bifamiliale – h2 » sans aucune case de stationnement.

Cette résolution entre en vigueur en date du 14 juin 2018 et peut être consultée au bureau de la secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

DONNÉ À LASALLE, ce 14 juin 2018.

Nathalie Hadida
Secrétaire d'arrondissement

**NOTICE OF COMING INTO EFFECT OF
RESOLUTION NO. CA18 200275**

PUBLIC NOTICE is hereby given that the LaSalle Borough Council has adopted on June 4, 2018 the following resolution:

CA18 200275 Resolution in order to authorize the occupancy of the entire building situated at 7642-7644, rue Centrale, for “two-family dwellings – h2” without any parking spaces.

This resolution takes effect as of June 14, 2018 and may be consulted at the office of the Borough Secretary, located at 55 avenue Dupras, LaSalle, during business hours.

GIVEN AT LASALLE, on June 14, 2018.

Nathalie Hadida
Borough Secretary